

**2008/268 - Désignation d'un représentant de la Ville de Lyon au sein de l'Assemblée Générale de la Société d'enseignement professionnel du Rhône (SEPR) (Direction des Assemblées)**

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

La Ville de Lyon en sa qualité de collectivité territoriale est membre de Droit de cette association. Je vous propose la candidature de **Catherine PANASSIER** pour représenter la Ville de Lyon à l'Assemblée Générale.

Y-a-t'il d'autres candidatures ?

(Adopté.)